

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
de la région Centre – Val de Loire

Service : régional de l'alimentation

Dossier
suivi par : François-Xavier SAINTONGE

Tél : 02.38.77.41.07

Courriel : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

INFORMATION TECHNIQUE N° 65

Août 2017

Toute l'information nationale sur la santé de la forêt à l'adresse suivante :
<http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets>

Importantes mortalités dues à la maladie de l'encre du châtaignier

Depuis ce printemps, d'importantes mortalités sont observées dans les châtaigneraies du nord et l'ouest de la France. L'Ile de France, la région Centre – Val de Loire (Sologne en particulier) et les Pays de la Loire sont les régions les plus concernées actuellement par la maladie.

Ces mortalités s'observent parfois par zones de plusieurs hectares où l'ensemble des châtaigniers est mort.



*Mortalité totale d'un taillis de châtaignier ;
l'arbre vert au second plant est un chêne*

Le responsable de ces mortalités est un des deux agents de **la maladie de l'encre**, *Phytophthora cinnamomi* ou *Phytophthora cambivora*. L'impact de ces deux pathogènes est identique.

Ces pathogènes présents au niveau du sol pénètrent le système racinaire des arbres et les nécrosent, parfois totalement. Lorsque le pathogène atteint le collet de l'arbre, l'arbre n'est plus en capacité de puiser suffisamment d'eau dans le sol pour subvenir à ses besoins et est alors très sensible à tout stress hydrique.

La présence de petites feuilles jaunâtres, marcescentes en hiver, de nombreuses fructifications de petite taille ainsi que des nécroses aux collets sont les symptômes classiques observés sur les arbres avant leur mort qui intervient souvent rapidement.



Avant de mourir, l'arbre porte souvent de petites feuilles jaunâtres



Le pathogène progresse des racines au collet au niveau du cambium ; à ce stade, l'arbre dépérit rapidement

Les causes du développement de cette maladie sont multiples et parfois cumulatifs pour une même parcelle :

- le climat de ces derniers mois a permis une multiplication et un déplacement important du pathogène dans le sol. La douceur des trois derniers hivers n'a pas permis de réguler comme à l'habitude le pathogène. Ensuite, les printemps humides (avec 2016 comme exceptionnel) ont largement favorisé la multiplication et le déplacement du pathogène dans le sol. Enfin, les étés secs de 2015 et 2016 ont achevé les arbres aux systèmes racinaires préalablement très nécrosés,
- le tassement des sols en limitant la circulation verticale de l'eau dans le sol favorise la biologie du pathogène ; les attaques commencent généralement là où l'eau stagne (bas de parcelle, bordure de cloisonnement ...),
- une forte présence de gibier génère à la fois des perturbations importantes du sol et apporte des doses d'azote importantes, facteur reconnu comme très favorable aux agents de la maladie de l'encre. Dans les parcs de chasse où le châtaignier est présent, les dégâts peuvent être considérables.

Que faire ?

Dans les zones où les mortalités de châtaignier sont totales, il n'y a aucun espoir que les cépées ne rejettent. Il convient donc d'exploiter les tiges mortes afin de préparer la reconstitution d'un peuplement forestier. Cette action sylvicole n'aura aucun impact sur le pathogène mais elle est indispensable pour nettoyer la parcelle et permettre la mise en place d'un peuplement nouveau.

Si une dynamique naturelle plus ou moins assistée est possible, le peuplement peut se reconstituer par régénération naturelle. Il convient alors d'éviter de favoriser le châtaignier puisque le milieu peut redevenir défavorable si les mêmes conditions climatiques réapparaissent. D'ailleurs, les semis naturels ont souvent été eux-mêmes victimes de la maladie de l'encre.

Dans certains cas, seul un reboisement permettra de reconstituer un peuplement forestier de production. Excepté le châtaignier et le chêne rouge, toutes les essences (en adéquation avec la station) sont de nature à supporter un fort inoculum du pathogène ; dans la majorité des sols très hydromorphes, le recours aux pins paraît inévitable.

Il est donc conseillé d'exploiter les zones de châtaignier mortes en prenant soin de ne pas dégrader les sols et de s'employer à reconstituer les peuplements concernés, soit par régénération naturelle lorsque c'est possible soit par plantation.

**Les correspondants-observateurs du département de la santé des forêts
sont à votre disposition pour tout complément d'information.**